

2^{nde}

CINEMA AUDIO VISUEL

Enseignement optionnel

L'enseignement optionnel en cinéma-audiovisuel a pour objectif de donner aux élèves les rudiments théoriques et pratiques à la pratique du cinéma et de des outils audiovisuels.

Enjeux et objectifs

En seconde, l'enseignement optionnel permet de découvrir le cinéma pour aider au choix des spécialités et options facultatives en première. **En première et en terminale**, les élèves peuvent choisir la spécialité cinéma ET l'enseignement optionnel, ou l'enseignement optionnel en complément d'un parcours autre.

Cet enseignement peut apporter une ouverture complémentaire à des élèves qui ne désirent pas poursuivre avec l'enseignement de spécialité cinéma, pour leur culture générale, ou pour un bagage qui valorisera un parcours différent (les compétences cinématographiques peuvent être un plus dans de nombreuses écoles ou métiers : journalisme, arts plastiques, imagerie scientifique, publicité...). L'enseignement optionnel peut aussi aider à créer un projet audiovisuel pour le grand oral de terminale.

Mise en œuvre

S'inscrire à l'option cinéma, c'est :

- assister aux projections de films dans le cadre de Lycéens au cinéma,
- suivre une initiation au cinéma d'animation (2^{nde})
- participer au voyage au Festival du court-métrage de Clermont-Ferrand (1^{ère})
- réaliser des films en équipe

Les cours d'analyse s'appuient sur les films vus en salle et sont au service de la réalisation d'exercices (en seconde) ou de courts-métrages (en 1^{ère} et terminale).



Exemples de projets de seconde en 2021/2022

- Roman photo suivi par une chef opératrice : apprentissage du cadre et des réglages
- Fiction radiophonique avec un ingénieur du son
- Court-métrage autour du thème « Derrière la porte »
- Projections de films dans le cadre de Lycéens au cinéma.
- Atelier cinéma d'animation avec un animateur



Poursuite d'études

En classe de 1^{ère}, deux possibilités s'offrent à eux, soit continuer en filière générale avec l'enseignement de spécialité cinéma-audiovisuel de 4h (6h en terminale), soit avec l'enseignement optionnel 3h (facultatif) ou même cumuler les deux.

